

40	06/06/2019	BE 0403.107.452	50	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19166.00350	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **Coditel Brabant**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: Rue des Deux Eglises

N°: 26

Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: HTTP://WWW.SFR.BE

Numéro d'entreprise

BE 0403.107.452

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

15-02-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

29-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 2.2, C 6.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.6, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.14, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

N°	BE 0403.107.452	C 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

CONIX Birgit

CHIEF FINANCIAL OFFICER
GROTE SINGEL 114
2900 Schoten
BELGIQUE

Début de mandat: 19-06-2017

Fin de mandat: 30-06-2018

Gérant

NIEUWDORP Dieter

SENIOR VICE-PRESIDENT STRATEGY AND CORPORATE DEVELOPMENT
HOOGVELDSTRAAT 54 F1
3020 Herent
BELGIQUE

Début de mandat: 19-06-2017

Fin de mandat: 31-05-2023

Gérant

PORTER John

CHIEF EXECUTIVE OFFICER
AVENUE DES FLEURS 8
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 19-06-2017

Fin de mandat: 31-05-2023

Gérant

VINCENT Patrick

CHIEF TRANSFORMATION OFFICER
MINNEVELDSTRAAT 193
3070 Kortenbergh
BELGIQUE

Début de mandat: 19-06-2017

Fin de mandat: 31-05-2023

Gérant

KPMG BEDRIJFSREVISOREN CVBA (B00001)

BE 0419.122.548
Nationale Luchthaven van Brussel 1 K
1930 Zaventem
BELGIQUE

Début de mandat: 19-06-2017

Fin de mandat: 27-05-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

DE BOCK Filip (A01913)

N°	BE 0403.107.452		C 2.1
----	-----------------	--	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20		
Actifs immobilisés		21/28	121.630.563	139.137.716
Immobilisations incorporelles	6.2	21	9.784.786	12.689.910
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	30.522.968	45.124.997
Terrains et constructions		22	145.163	154.082
Installations, machines et outillage		23	27.463.658	38.161.099
Mobilier et matériel roulant		24	11.996	29.903
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.902.151	6.779.913
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	81.322.809	81.322.809
Entreprises liées	6.15	280/1	81.245.641	81.245.641
Participations		280	81.245.641	81.245.641
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	77.168	77.168
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	77.168	77.168
Actifs circulants		29/58	31.808.556	20.703.825
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	196.303	767.281
Stocks		30/36	196.303	767.281
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	196.303	767.281
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	31.237.215	18.163.201
Créances commerciales		40	7.154.285	8.785.621
Autres créances		41	24.082.930	9.377.580
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	75.000	75.000
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	75.000	75.000
Valeurs disponibles		54/58	6.465	1.339.563
Comptes de régularisation	6.6	490/1	293.572	358.781
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	153.439.119	159.841.542

N°	BE 0403.107.452	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital	6.7.1	10/15	-14.691.950	-5.883.602
Capital souscrit		10	29.240.078	29.240.078
Capital non appelé		100	29.240.078	29.240.078
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	3.558.592	3.558.592
Réserves indisponibles		130	367.777	367.777
Pour actions propres		131	3.765	3.765
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311	3.765	3.765
Réserves disponibles		132	1.125.000	1.125.000
		133	2.062.050	2.062.050
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-47.490.620	-38.682.273
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
Provisions et impôts différés		16	7.939.201	1.525.735
Provisions pour risques et charges		160/5	7.939.201	1.525.735
Pensions et obligations similaires		160		735
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	7.939.201	1.525.000
Impôts différés		168		
Dettes		17/49	160.191.867	164.199.409
Dettes à plus d'un an	6.9	17	136.301.572	134.627.734
Dettes financières		170/4	132.460.559	130.654.155
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	132.460.559	130.654.155
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	3.841.013	3.973.578
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	18.734.212	20.741.511
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	267.539	262.122
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	11.058.966	14.524.543
Fournisseurs		440/4	11.058.966	14.524.543
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.349.295	3.354.713
Impôts		450/3	1.744.509	2.247.255
Rémunérations et charges sociales		454/9	604.786	1.107.459
Autres dettes		47/48	5.058.413	2.600.133
Comptes de régularisation	6.9	492/3	5.156.083	8.830.164
TOTAL DU PASSIF		10/49	153.439.119	159.841.542

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	42.820.015	51.802.297
Chiffre d'affaires	6.10	70	40.107.954	49.455.064
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	1.161.900	1.345.629
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.550.161	1.001.603
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	46.317.672	49.538.304
Approvisionnements et marchandises		60	565.297	303.818
Achats		600/8		426.980
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	565.297	-123.161
Services et biens divers		61	12.912.405	19.714.599
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	3.352.470	4.338.372
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	21.077.942	16.738.897
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-6.396.060	4.394.689
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	799.265	232.236
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	8.569.941	3.576.045
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	5.436.412	239.647
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-3.497.657	2.263.993
Produits financiers		75/76B	112.708	417.364
Produits financiers récurrents		75	112.708	417.364
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	109.970	392.008
Autres produits financiers	6.11	752/9	2.738	25.356
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	5.325.446	36.435.179
Charges financières récurrentes	6.11	65	5.325.446	10.838.020
Charges des dettes		650	5.210.442	10.720.789
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	115.004	117.231
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		25.597.159
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-8.710.396	-33.753.822
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	97.952	-1.109.103
Impôts		670/3	97.952	6.811
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		1.115.914
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-8.808.348	-32.644.718
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		375.000
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-8.808.348	-32.269.718

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent	
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	-47.490.620	-38.307.273
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	-8.808.348	-32.269.718
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	-38.682.273	-6.037.554
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2			
sur le capital et les primes d'émission	791			
sur les réserves	792			
Affectations aux capitaux propres	691/2			375.000
au capital et aux primes d'émission	691			
à la réserve légale	6920			
aux autres réserves	6921			375.000
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	-47.490.620	-38.682.273
Intervention d'associés dans la perte	794			
Bénéfice à distribuer	694/7			
Rémunération du capital	694			
Administrateurs ou gérants	695			
Employés	696			
Autres allocataires	697			

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Frais de développement			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXX	26.332.798
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	1.161.900	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	27.494.698	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	XXXXXXXXXX	19.238.229
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	3.842.794	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	23.081.023	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	81311	4.413.675	

N°	BE 0403.107.452	C 6.2.3
----	-----------------	---------

Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	6.726.908
8022		
8032		
8042		
8052	6.726.908	
8122P	XXXXXXXXXX	1.131.567
8072	224.230	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	1.355.797	
211	5.371.111	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Terrains et constructions			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXX	663.348
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	8181		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	663.348	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	8241		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXXX	509.266
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	8.919	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	8311		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	518.185	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	22	145.163	

N°	BE 0403.107.452	C 6.3.2
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Installations, machines et outillage			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	202.361.594
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	921.108	
Cessions et désaffectations	8172	430.934	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	202.851.767	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	164.200.495
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	11.440.019	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	252.405	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	175.388.109	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	23	27.463.658	

N°	BE 0403.107.452	C 6.3.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Mobilier et matériel roulant			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXX	1.454.004
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.138	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	1.455.142	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXX	1.424.100
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	19.045	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	1.443.146	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	24	11.996	

N°	BE 0403.107.452	C 6.3.4
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Location-financement et droits similaires			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXX	541.498
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174	541.498	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXX	541.498
Mutations de l'exercice			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	541.498	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	0	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	25		
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

N°	BE 0403.107.452	C 6.3.5
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres immobilisations corporelles			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	42.514.273
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	2.185.357	
Cessions et désaffectations	8175	3.976.353	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	40.723.277	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	35.734.359
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	5.542.934	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	3.456.167	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	37.821.126	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	26	2.902.151	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXX	106.842.800
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	106.842.800	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXX	25.597.159
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	25.597.159	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	280	81.245.641	
Entreprises liées - Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	281P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	281		
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8651		

N°	BE 0403.107.452	C 6.4.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Autres entreprises - Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	284		
Autres entreprises - Créances			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	285/8P	XXXXXXXXXX	77.168
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	285/8	77.168	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice	8653		

N°	BE 0403.107.452	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
CODITEL SARL Entreprise étrangère ROUTE D'ARLON 283 8011 STRASSEN LUXEMBOURG	ACTIONS NOMINATIVES		100		31-12-2017	EUR	88.307.128	1.913.361

N°	BE 0403.107.452	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

Placements de trésorerie - Autres placements

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51	75.000	75.000
8681	75.000	75.000
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

AVANCES BELGACOM

LOYERS ET CHARGES LOCATIVES PAYES D'AVANCE

DIVERS FACTURES MAINTENANCE ET ASSURANCES PAYEES D'AVANCE

FACTURES VOO/THV

FACTURES EUROFIBER/IRU

FACTURES INFOCABLIS/SOFTWARE

Exercice
105.785
101.248
29.612
23.448
18.333
15.147

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT
Etat du capital
Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	29.240.078
100	29.240.078	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Parts sociales sans désignation de valeur nominale et entièrement libérées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	29.240.078	8.996.069
8702	XXXXXXXXXX	8.996.069
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0403.107.452	C 6.7.2
----	-----------------	---------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
TELENET GROUP NV BE 0462.925.669 RUE NEERVELD 105 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE	ACTIONS			99,99
TELENET INTERNATIONAL FINANCE SARL B-155.066 RUE DE PAFEBRUCK 89 8308 CAPELLEN LUXEMBOURG	ACTIONS			0,01

N°	BE 0403.107.452		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif si celle-ci représente un montant important

PROVISION RESTRUCTURATION
LITIGE FOURNISSEUR

Exercice
5.614.201
2.325.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	267.539
8871	267.539
8881	
8891	
8901	
42	267.539
8802	132.460.559
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	132.460.559
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	974.915
8912	133.435.473
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	2.866.099
8913	2.866.099

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir
Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir
Dettes garanties
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes reçus sur commandes
Dettes salariales et sociales
Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	

N°	BE 0403.107.452	C 6.9
----	-----------------	-------

Etablissements de crédit
 Autres emprunts
 Dettes commerciales
 Fournisseurs
 Effets à payer
 Acomptes reçus sur commandes
 Dettes fiscales, salariales et sociales
 Impôts
 Rémunérations et charges sociales
 Autres dettes
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Dettes fiscales échues
 Dettes fiscales non échues
 Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	1.744.509
9076	
9077	590.186

Comptes de régularisation

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

CHIFFRE D'AFFAIRE PROCABLE A REPORTER
 INTERETS SUR PRET VIS-A-VIS DE TELENET GROUP SA
 REVENUS LOCATIFS, FIBRE OPTIQUE ET AUTRES REDEVANCES A REPORTER
 ASSURANCE ETHIAS A PAYER

Exercice
2.846.515
1.804.687
484.684
20.197

N°	BE 0403.107.452	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

Charges d'exploitation

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration

DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	48	54
9087	49,1	57,2
9088	77.702	83.702
620	2.538.501	3.326.448
621	596.539	722.021
622	35.800	28.136
623	181.629	261.766
624		
(+)/(-) 635	-735	-36.248
9110	5.681	
9111		
9112	658.475	5.543.747
9113	7.060.216	1.149.059
9115	1.150.761	1.050.000
9116	351.496	817.764
640	48.144	19.187
641/8	8.521.797	3.556.859
9096	2	4
9097	4	1
9098	7.271	2.665
617	198.485	104.695

N°	BE 0403.107.452	C 6.11
----	-----------------	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

Produits financiers récurrents

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

ECART DE PAIEMENT

REVENUS DE CHANGE

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	2.738	2.325
		23.031
Charges financières récurrentes		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
FRAIS DE BANQUES		
	1	5.992
ECART DE REGLEMENT		
	2.474	475
AJUSTEMENT VALORISATION CONCESSION AIESH		
	112.529	110.764

N°	BE 0403.107.452	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
Charges non récurrentes	66	5.436.412	25.836.806
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	5.436.412	239.647
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	5.614.201	
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		239.647
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690	-177.789	
Charges financières non récurrentes	66B		25.597.159
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		25.597.159
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

N°	BE 0403.107.452	C 6.13
----	-----------------	--------

IMPÔTS ET TAXES

Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	3.501
9135	3.501
9136	
9137	
9138	94.451
9139	94.451
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	12.346.017
9142	12.346.017
9144	

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	4.110.546	6.899.627
9146	8.581.950	13.692.023
9147	861.931	774.287
9148		

N°	BE 0403.107.452	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées			
Immobilisations financières	280/1	81.245.641	81.245.641
Participations	280	81.245.641	81.245.641
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	23.977.864	7.379.673
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	23.977.864	7.379.673
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	139.993.524	130.678.816
A plus d'un an	9361	132.460.558	130.678.816
A un an au plus	9371	7.532.966	
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	5.096.474	9.460.280
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Entreprises associées			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
Autres entreprises avec un lien de participation			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

Exercice

N°	BE 0403.107.452		C 6.15
----	-----------------	--	--------

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autre que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans cet état.

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

Le(s) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	81.000
95061	
95062	
95063	52.030
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0403.107.452	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés
Comme le stipule l'article 113 du Code des Sociétés, l'exemption de consolidation a été votée par l'A.G.
pour l'exercice clôturé au 31/12/2018.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

TELENET GROUP HOLDING NV
BE 0477.702.333
RUE NEERVELD 105
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

TELENET GROUP NV
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus petit
BE 0462.925.669
RUE DE NEERVELD 105
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Règles d'évaluation

Informations complémentaires

Point XVII : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

REGIME DE PENSION COMPLEMENTAIRE : Notre société est affiliée à Contassur SA pour son personnel sous contrat de travail d'employé.

Les pensions de retraite et de survie prévues sont fonction des années de service et de la rémunération en fin de carrière ou au moment du décès; elles ne sont pas indexées. La pension de retraite est, en cas d'une carrière complète, égale à 75 % de la dernière rémunération, sous déduction de la pension légale de retraite. La pension survie est +/- égale à 60 % de la pension de retraite acquise au moment du décès.

XX. REGLES D'EVALUATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Conseil du 2 avril 1999 a complété et coordonné comme suit les règles d'évaluation comptables établies, complétées et coordonnées lors des séances du Conseil des 20 avril 1978, 2 avril 1979, 26 février 1985, 21 avril 1986, 31 mars 1988, 29 mars 1991, 26 mars 1993, 17 mars 1995 et 17 octobre 1997.

Au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, une justification de l'application des règles comptables de continuité (Art 96,6° du code des sociétés).

Frais d'établissement (rub. I)

Les frais d'augmentation de capital sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Immobilisations incorporelles

Elles sont amorties en 5 ans sauf le Goodwill AIESH qui est amorti en linéaire 30 ans.

À la suite de l'intégration des activités commerciales le 31 mars 2019, la durée de vie des actifs impactés a été révisée, ce qui a entraîné une charge d'amortissement supplémentaire de €0,9 millions.

Immobilisations corporelles (rub. III)

Les immobilisations corporelles sont imputées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués de la manière suivante :

Catégorie d'immobilisé	Méthode	Taux
BATIMENTS (ADM. OU D'EXPLOITATION)	dégressif (double linéaire)	3% x 2 = 6%
EQUIPEMENT TETE DE RESEAU Aménagement terrains Mâts et pylônes Antennes, appareill. têtes de réseau, faisceau hertzien, stations satellites	dégressif (double linéaire) linéaire linéaire	3% x 2 = 6% 5% 10%
RESEAU DE DISTRIBUTION Câbles Equipements électroniques Raccordements Autorisations de passage Frais d'étude Logiciels	linéaire linéaire linéaire linéaire linéaire linéaire	10% 10% 10% 5% 5% 20%
TELESURVEILLANCE Matériel opto-électronique Autres	linéaire linéaire	16,67% 5%
Internet Câbles modems Raccordements	linéaire linéaire	33,33% 33,33%
TELEPHONIE Câbles modems EMTA Raccordements	linéaire linéaire	33,33% 33,33%
Décodeurs numériques	linéaire	33,33%
FIBRES OPTIQUES Câbles FO, tubes en attente & prestas liées Matériel électronique	linéaire linéaire	10% 10%
MATERIEL DE PLACEMENT ET LABORATOIRE	linéaire	20%
MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU (Mobilier, téléphone, fax, machines de bureau, matériel publicitaire)	linéaire	20%
Hardware micro-informatique	linéaire	33,33%
VEHICULES & ACCESSOIRES Véhicules utilitaires Autres véhicules	dégressif (double linéaire) linéaire	20% x 2 = 40% 20%
AMENAGEMENTS DES LOCAUX	linéaire	11,11%
LOCATION FINANCEMENT (Matériel tête de réseau)	linéaire	33,33%

N°	BE 0403.107.452	C 6.19
----	-----------------	--------

À la suite de l'intégration des activités commerciales le 31 mars 2019, la durée de vie des actifs impactés a été révisée, ce qui a entraîné une charge d'amortissement supplémentaire de €5,4 millions.

Immobilisations financières (rub. IV)

1) Participations et autres titres de portefeuille

Lors de leur immobilisation, les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, d'apport ou de souscription, frais accessoires exclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Ces valeurs sont corrigées par application des recommandations de la Commission des Normes Comptables relatives à la comptabilisation des droits de souscription.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre est effectuée de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée. En ce qui concerne les titres cotés, on retiendra le cours de bourse s'il est suffisamment représentatif. Pour les autres titres, la méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre. Elle est basée sur l'une ou l'autre des valeurs traditionnellement utilisées (actif net, bénéfique, dividende, ...) pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles, éventuellement corrigée pour tenir compte des plus ou moins-values latentes.

La méthode d'évaluation ainsi retenue pour un titre est employée systématiquement d'exercice en exercice, sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation.

Dans ce cas, si le changement a des conséquences significatives, une mention spéciale est faite dans l'annexe.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur d'inventaire, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait antérieurement l'objet d'une telle réduction.

La société a pour règle de ne pas procéder à des réévaluations au-delà du prix d'acquisition, d'apport ou de souscription, nonobstant les plus-values que peut faire apparaître l'évaluation de certains titres.

2) Créances

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaies étrangères, les créances sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au cours du jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Créances à plus d'un an et créances à un an au plus (rub. V et VII)

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale. Une réduction de valeur est opérée lorsque l'estimation, à la date de clôture de l'exercice, de la valeur de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

Stocks et commandes en cours d'exécution (rub. VI)

1) Stocks

Les stocks sont inventoriés au prix le plus bas sur base du coût moyen pondéré ou de la valeur nette réalisable

2) Commandes en cours d'exécution

Ces commandes sont valorisées au prix de revient réel.

Placements de trésorerie (rub. VIII)

Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou de souscription, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils sont estimés au dernier cours de bourse de l'exercice et font l'objet d'une réduction de valeur si la valeur estimée est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne la comptabilisation des droits de souscription, la règle reprise à la rubrique "Immobilisations Financières" est d'application.

Les autres placements de trésorerie font l'objet d'une réduction de valeur lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Une reprise de réduction de valeur est effectuée jusqu'à hauteur de la valeur d'origine lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Pour le Tax Shelter le gain escompté peut être revu à la hausse ou à la baisse. A tout moment pendant que l'investisseur détient ses droits aux recettes des réductions de valeur seront actées sur les droits aux recettes acquis pour tenir compte, conformément aux articles 74 et 75 de l'AR C.soc., de leur valeur de réalisation ainsi que de l'évolution de cette valeur de réalisation ou de marché et des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

Valeurs disponibles (rub. IX)

Les disponibilités en monnaies étrangères sont ajustées au dernier cours du change de l'exercice, les différences étant prises en compte de résultats.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus (rub. VIII et IX)

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation (rub. X passif et actif)

N°	BE 0403.107.452	C 6.19
----	-----------------	--------

1) Produits à reporter (rub. X passif)

Les abonnés paient anticipativement, annuellement, semestriellement ou trimestriellement. Certains abonnements chevauchent donc deux exercices successifs et la partie des recettes à reporter sera proportionnelle au nombre de mois reportés de l'exercice futur.

2) Coûts à reporter (rub. X actif)

Les redevances communales sont calculées sur base de 4 % du montant des recettes. Les "coûts à reporter" seront donc de 4 % du montant des "produits à reporter".

Droits et engagements

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés à l'annexe, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut, pour leur valeur estimée; les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont également mentionnés à l'annexe.

Les avals et engagements libellés en monnaies étrangères sont enregistrés au cours du change du jour de l'opération et rajustés à la clôture de chaque exercice, au cours de la devise à cette date.

Une scission partielle de la société a eu lieu fin juin 2011.

En préparant le rapport financier annuel de la Société pour l'année 2018, le collège de gestion a déterminé qu'au 31 décembre 2018 l'actif net de la Société s'élevait à (14.691.950) EUR alors que le capital social de la Société s'élevait à 29.240.078 EUR à cette date. Cela signifie que l'actif net de la Société a diminué à moins d'un quart du capital social de la Société et aussi à moins de 29.240.078 EUR. Conformément à l'article 332 du Code des sociétés, le collège de gestion doit convoquer une assemblée générale des associés pour délibérer et décider de la dissolution ou du maintien de la Société avec les mesures qui pourraient y être liées.

La cause de cette diminution de l'actif net est principalement due à l'acquisition récente, et de suite l'intégration par le groupe Telenet, de Coditel Brabant SPRL. A la fin de 2018, le processus d'intégration au sein du groupe de Coditel Brabant SPRL était encore en cours, ce qui se reflète encore fin 2018 dans les chiffres.

Le collège de gestion propose aux associés de poursuivre les activités de la Société et propose les mesures qu'il entend prendre pour restaurer la situation financière de la Société.

- Contrôle strict de l'intégration et par conséquent, contrôle strict des coûts opérationnels et administratifs et, le cas échéant, mise en œuvre des interventions nécessaires pour réduire ces coûts.
- Augmentation de capital de la Société au cours de l'exercice 2019 par les actionnaires pour régler l'actif net négatif. L'intention de procéder à une telle augmentation de capital a également été promise par les actionnaires de la Société.

Les mesures ci-dessus offrent à la Société l'opportunité d'assurer sa pérennité, sa croissance et son expansion.

CODITEL BRABANT SPRL

Rapport annuel du Collège des Gérants à l'Assemblée générales des actionnaires

Mesdames et Messieurs,

Nous vous présentons ci-dessous notre rapport sur l'exercice de notre mandat au sein de Coditel Brabant SPRL (la « Société ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2018 et nous soumettons les comptes annuels à votre approbation.

I. Généralités

1. Informations sur l'entreprise

Sous la marque SFR, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'internet à haut débit et de téléphonies fixe, principalement destinés au segment résidentiel à Bruxelles, Wemmel, Drogenbos et dans la région de la Botte du Hainaut (« AIESH »). En 2018, une partie du parc fixe de la Société est progressivement migré vers Telenet BVBA qui offre entre autre des services télécom sous la marque TELENET.

En octobre 2018, le collège de gestion a annoncé son intention de progressivement diminuer, toutes les activités de Coditel Brabant, à l'exception d'activités spécifiques au réseau et liées à l'administration. Étant donné que la fin des activités indiquées impacterait la majorité des employés de Coditel Brabant, le collège de gestion a pris la décision de procéder à un licenciement collectif.

Au 31 décembre 2018, nous servions encore 20.000 clients fixe dans notre zone de couverture. Toutes les activités relatives à ces clients ont été migrés à la fin du mois de mars 2019.

2. Structure de l'actionariat en 2018

Après l'acquisition par Telenet Group en juin 2017, toutes les actions de la Société sont détenues par Telenet Group NV (8.996.068 actions), à l'exception d'une action détenue par Telenet International Finance SARL (1 action).

3. Collège des Gérants

Le Collège des Gérants de la Société comprenait 3 membres au 31 décembre 2018.

Il se compose comme suit :

- Monsieur John Porter ;
- Monsieur Patrick Vincent ;
- Monsieur Dieter Nieuwdorp.

II. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation ont été établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'Arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels des entreprises.

Le Collège des Gérants renvoie, pour les règles d'évaluation, au résumé des règles d'évaluation dans les commentaires des comptes annuels.

III. Commentaires sur le bilan

Immobilisations incorporelles

À la clôture d'exercice, les immobilisations incorporelles s'élèvent à €9.784.786 et comprennent principalement la concession « AIESH » et la production immobilisée.

Les amortissements de l'exercice écoulé s'élèvent à €4.067.024.

À la suite de l'intégration des activités commerciales le 31 mars 2019, la durée de vie des actifs impactés a été révisée, ce qui a entraîné une charge d'amortissement supplémentaire de €0,9 millions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent, au 31 décembre 2018, à €30.522.968 (fin 2017 : €45.124.997). Les investissements totaux portant sur les immobilisations corporelles s'élèvent à €3.107.603 et se composent principalement de :

- extension et modernisation du réseau (infrastructure) (€921.108) ;
- mobilier et matériel roulant (€1.138) ;
- autres immobilisations corporelles (€2.185.357) ;

Les amortissements de l'exercice écoulé s'élèvent à €17.010.918. À la suite de l'intégration des activités commerciales le 31 mars 2019, la durée de vie des actifs impactés a été révisée, ce qui a entraîné une charge d'amortissement supplémentaire de €5,4 millions.

En 2018, un total de €4.948.785 en valeur brute a été désinvesti après désaffectation. Ce montant portait principalement sur des décodeurs et l'amortissement de ces actifs étaient à presque 90% à la fin de l'exercice.

Immobilisations financières

Entreprises liées

Sous les entreprises liées figurent la participation dans Coditel SARL pour un montant de € 81.245.641 (montant inchangé depuis le 31 décembre 2017).

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières s'élèvent, en fin d'exercice 2018, à €77.168 (montant inchangé depuis le 31 décembre 2017) et sont constituées entièrement de garanties payées.

Stock

Le stock est passé de €767.281 fin 2017 à €196.303 à la fin du présent exercice et est constitué principalement du stock de décodeurs et modems.

Créances à un an au plus

Créances commerciales

En fin d'exercice 2018, les créances commerciales s'élèvent à €7.154.285, contre €8.785.621 à la fin de l'exercice précédent. Il s'agit de créances sur la clientèle tant résidentielle que professionnelle.

Autres créances

Les autres créances s'élevaient à €24.082.940 à la fin de l'exercice 2018, contre 9.377.580 à la fin de l'exercice précédent et comprennent principalement des créances vis-à-vis de Telenet Group NV, des versements anticipés d'impôts et une créance liée au vente des créances commerciales fin 2018.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs disponibles sur les comptes à vue de l'entreprise s'élèvent, fin décembre 2018, à €81.465 (€1.414.563 au 31 décembre 2017).

Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes de régularisation de l'actif atteignent €293.572 à la fin de l'exercice 2018 (€358.781 au 31 décembre 2017).

Capital et primes d'émission

Le capital social de l'entreprise s'élève à €29.240.078 à la fin de l'exercice 2017, et reste inchangé par rapport à l'année précédente.

Réserves

Les réserves totales atteignent, à la fin de l'exercice 2018, €3.558.592 et restent inchangées par rapport à l'année précédente.

Provisions pour risques et charges

Cette rubrique comprend principalement des provisions pour restructuration de la société pour un montant de €5.614.201 et des litiges avec des fournisseurs.

Dettes à plus d'un an

Dettes financières à plus d'un an

Les dettes financières à plus d'un an s'élèvent à €136.301.572, contre €134.627.734 l'année précédente et comprennent des dettes envers des entreprises liées.

Dettes à un an au plus

Dettes commerciales

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent à €11.058.966 au 31 décembre 2018, contre €14.524.543 fin 2017. Le total des factures fournisseurs s'élève à €5.273.596 (€7.195.069 en 2017). D'autre part, les factures à recevoir et les notes de crédit à établir s'élèvent à €5.785.370 (€7.329.473 en 2017).

Dettes fiscales, salariales et sociales

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à €2.349.295, contre €3.354.713 fin 2017.

Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à €5.058.413 (contre €2.600.133 l'an dernier) et se composent principalement de garanties reçues des clients et un compte courant vis-à-vis de Coditel SARL.

Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif s'élèvent à €5.156.083 (2017: €8.830.164) et se composent des intérêts à imputer et revenus à reporter.

IV. Commentaires sur le compte de résultats

Les produits d'exploitation totaux de l'exercice 2018 s'élèvent à €42.820.015, contre €51.802.297.

La base de clientèle fixe a diminué de 73% par rapport à l'année précédente, entraînant une baisse du chiffre d'affaires de 19%, compte tenu de la migration progressive du parc fixed.

D'autre part, les charges d'exploitation totales sur 2018 s'élèvent à €46.317.672, contre €49.538.304 en 2017, ce qui se traduit par une perte d'exploitation de €3.497.657 (bénéfice d'exploitation de €2.263.993 en 2017).

Les charges d'exploitation se composent d'approvisionnements et marchandises pour un montant de €565.297, de services et biens divers à concurrence de €12.912.405 et de rémunérations, charges sociales et pensions pour un total de €3.352.470.

La baisse des charges d'exploitation s'explique principalement par la diminution de l'activité commerciale de la société.

Par ailleurs, les amortissements de l'exercice atteignent €21.077.942 (€16.738.897 en 2017) et une diminution a été actée sur les réductions de valeur sur stocks et créances commerciales à hauteur de €6.396.060 (augmentation de €4.394.689 en 2017) liée au vente des créances commerciales.

En 2018, une augmentation des provisions pour risques et charges a été inscrite pour un montant de €799.265 (en 2017, augmentation de €232.236).

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à €8.569.941 (contre €3.576.045 en 2017) et comprennent principalement des moins-values sur la réalisation de créances commerciales. L'augmentation comparé au l'année passée est liée au vente des créances commerciales.

Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à €5.436.412 (contre €239.647 l'année précédente) et sont principalement liée au plan de restructuration de la société.

Les produits financiers s'élèvent à €112.708 (contre €417.364 l'année précédente).

Les charges financières s'élèvent à €5.325.446 (contre €36.435.179 l'année précédente) et se composent comme suit (en millions EUR) :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Charges des dettes (intragroupes)	5,2	10,7
- Autres charges financières	0,1	0,1
- Charges financières non récurrentes	<u>0</u>	<u>25,6</u>
	5,3	36,4

La baisse des charges des dettes s'explique principalement par le remboursement des positions intragroupes vis-à-vis d'Altice, l'ancienne société mère, à la date d'acquisition en 2017.

Les charges financières non récurrentes en 2017 comprenaient la perte de valeur d'immobilisations financières enregistrée sur Coditel SARL.

Après déduction des impôts sur le résultat de l'exercice, l'exercice a été clôturé avec une perte nette à affecter de €8.808.348 (comparativement à une perte de €32.269.718 en 2017).

Nous proposons à l'Assemblée générale :

- D'affecter la perte de l'exercice courant aux résultats reportés pour un montant de €8.808.348, ce qui se traduit par une perte à reporter totale de €47.490.620 EUR au 31 décembre 2018.

V. Activités en matière de recherche et développement

Pendant l'exercice, la société n'a réalisé aucune activité de recherche et de développement.

VI. Principaux risques et incertitudes

La Société opère dans un environnement en pleine mutation, ce qui engendre des risques et incertitudes en tout genre sur lesquels la Société n'a aucun contrôle. Ceci inclut, de manière non limitative, les risques et incertitudes suivants :

- Les développements économiques et les évolutions propres au secteur ;
- les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt ;
- L'environnement concurrentiel dans lequel la société, et notamment la réponse des concurrents aux produits et services de la société;
- L'évolution défavorable de la réglementation, de la législation, de la fiscalité, des litiges juridiques actuels ou nouveaux ou d'autres domaines juridiques.
- D'autres risques et incertitudes dont la Société ignore actuellement l'existence ou qu'elle juge négligeables peuvent également lui être dommageables.

VII. Faits marquants survenus après la date du bilan

- Le 30 avril 2019 les conseils d'administration de Telenet Group Holding NV/ Telenet Group NV / Telenet BVBA ont donné leur accord pour préparer une fusion avec TELENET BVBA, y compris toutes les actions préliminaires nécessaires.
- Au cours de l'année 2019, un certain nombre de collaborateurs de Coditel Brabant SPRL ont signé un contrat de travail avec une société du groupe Telenet. En conséquence, la provision pour restructuration a été réduite de 705 K€.

VIII. Continuité de l'entreprise

En préparant le rapport financier annuel de la Société pour l'année 2018, le collège de gestion a déterminé qu'au 31 décembre 2018 l'actif net de la Société s'élevait à (14.691.950) EUR alors que le capital social de la Société s'élevait à 29.240.078 EUR à cette date.

Cela signifie que l'actif net de la Société a diminué à moins d'un quart du capital social de la Société et aussi à moins de 29.240.078 EUR. Conformément à l'article 332 du Code des sociétés, le collège de gestion doit convoquer une assemblée générale des associés pour délibérer et décider de la dissolution ou du maintien de la Société avec les mesures qui pourraient y être liées.

La cause de cette diminution de l'actif net est principalement due à l'acquisition récente, et de suite l'intégration par le groupe Telenet, de Coditel Brabant SPRL. A la fin de 2018, le

processus d'intégration au sein du groupe de Coditel Brabant SPRL était encore en cours, ce qui se reflète encore fin 2018 dans les chiffres.

Le collège de gestion propose aux associés de poursuivre les activités de la Société et propose les mesures qu'il entend prendre pour restaurer la situation financière de la Société.

- Contrôle strict de l'intégration et par conséquent, contrôle strict des coûts opérationnels et administratifs et, le cas échéant, mise en œuvre des interventions nécessaires pour réduire ces coûts.
- Augmentation de capital de la Société au cours de l'exercice 2019 par les actionnaires pour régler l'actif net négatif. L'intention de procéder à une telle augmentation de capital a également été promise par les actionnaires de la Société.

Les mesures ci-dessus offrent à la Société l'opportunité d'assurer sa pérennité, sa croissance et son expansion.

Le Conseil de gérance est donc d'avis que les règles d'évaluation actuelles, ajoutées aux comptes annuels et basées sur la continuité de l'entreprise, sont correctes et justifiées dans les circonstances actuelles.

IX. Conflits d'intérêts d'administrateurs

L'article 523 du Code des sociétés n'a pas été appliqué en 2018.

X. Succursales de la société

Coditel Brabant SPRL n'a pas de succursales.

XI. L'utilisation d'instruments financiers dans le cadre de la couverture contre les risques de taux d'intérêt et de change

Compte tenu de ses activités, Coditel Brabant SPRL n'utilise pas d'instruments financiers. La société n'est dès lors pas exposée de manière significative aux risques de prix, de crédit, de liquidité, de trésorerie, d'intérêt, de change, etc.

XII. Décharge aux administrateurs et au commissaire


Conformément à la loi et aux statuts, il vous est demandé d'accorder la décharge aux gérants et au commissaire pour le mandat qu'ils ont exercé au cours de l'exercice 2018.

Le présent rapport sera déposé conformément aux dispositions légales en la matière et peut être consulté au siège de la Société.

Bruxelles, le 15 mai 2019

Bruxelles, le 15 mai 2019

Pour le Collège des Gérants,



John Porter
Gérant



Dieter Nieuwdorp
Gérant



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Coditel Brabant SPRL sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Coditel Brabant SPRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 19 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Coditel Brabant SPRL durant deux exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 153.439.118,64 EUR et le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 8.808.347,68 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.



Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la



collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément



aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100 § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Coditel Brabant SPRL sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

— L'actif net est réduit à un montant inférieur à un quart du capital social. Nous désirons attirer l'attention sur le fait que l'organe de gestion a par conséquent, endéans le terme légal, soumis à l'assemblée générale la question d'une éventuelle dissolution de la société, tel que prévu à l'article 332 du Codes des Sociétés et a motivé ses propositions dans un rapport spécial. Le rapport de l'organe de gestion en question est rédigé en date 15 mai 2019 et sera présenté à l'assemblée générale tenue le 29 mai 2019.

Zaventem, le 27 mai 2019

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Filip De Bock
Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0403.107.452	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

14901 218

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	48,1	34,2	13,9
Temps partiel	1002	1,3		1,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	49,1	34,2	14,9
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	75.886	55.124	20.762
Temps partiel	1012	1.816		1.816
Total	1013	77.702	55.124	22.578
Frais de personnel				
Temps plein	1021	3.274.118		
Temps partiel	1022	78.352		
Total	1023	3.352.470		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	57,2	39,8	17,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	83.702	59.606	24.096
Frais de personnel	1023	4.338.372	3.089.454	1.248.918
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	47	1	47,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	45	1	45,8
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	34		34
de niveau primaire	1200	7		7
de niveau secondaire	1201	15		15
de niveau supérieur non universitaire	1202	9		9
de niveau universitaire	1203	3		3
Femmes	121	13	1	13,8
de niveau primaire	1210	4		4
de niveau secondaire	1211	5	1	5,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	4		4
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	46	1	46,8
Ouvriers	132	1		1
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	4	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	7.271	
Frais pour l'entreprise	152	198.485	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3		3
210			
211	3		3
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	9		9
310	7		7
311	2		2
312			
313			
340	1		1
341			
342	1		1
343	7		7
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	11	5831	7
Nombre d'heures de formation suivies	5822	256	5832	104
Coût net pour l'entreprise	5823	9.158	5833	4.246
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	